



FORMALITÉS D'INSCRIPTION 2025/2026

[Les inscriptions se font en ligne sur notre site internet](#)

- Remplir le formulaire en ligne
- Pour les mineurs, vous pouvez remplir le questionnaire santé en ligne en remplacement du certificat médical, sinon vous pouvez également fournir un certificat médical mentionnant

"apte à la pratique du judo en compétition"

- Pour les majeurs, si un certificat a été fourni lors d'une saison précédente, une attestation de réponse négative au questionnaire santé Cerfa N°15699*01 sera acceptée en remplacement du certificat.

Sinon vous devez fournir un certificat médical mentionnant

"apte à la pratique du judo en compétition"

- Cocher la case pour valider votre "Adhésion 2025/2026"
- Le règlement se fait en CB en ligne, chèque ou espèce à notre bureau au Complexe Sportif.
 - En validant mon inscription, j'autorise le Cercle de Judo de Neuilly à publier sur les supports numériques de l'association ou de la Ville de Neuilly des photos prises lors des entraînements ou manifestations sur lesquelles mon enfant pourrait apparaître, ceci exclusivement à des fins d'information et d'animation de la vie du club.

Règlement

Le tarif permet de s'inscrire à 2 cours par semaine sauf pour la catégorie baby-judo et Taïso.

Le nombre par cours est limité en fonction des salles et des catégories d'âges.

Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à assister au cours afin d'assurer le bon déroulement de celui-ci.

La reprise des cours sera le lundi 8 septembre 2025.

Attention : Pour faire face à plusieurs impayés les saisons précédentes, l'inscription sera validée une fois le règlement effectué. Si vous optez pour un règlement en plusieurs chèques, il faudra remettre tous les chèques avec la date à laquelle vous souhaitez que celui-ci soit débité.

Une fois l'inscription validée, le club ne fera aucun remboursement de cotisation.